

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le

ID : 025-493901102-20221207-DEL2022_09_AG-DE

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

**Le Directeur,
C. MOUGEOT**

Séance du 07 décembre 2022

Délibération n°09

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de membres présents ou représentés : 51

Nombre de votants : 51

Vote pour : 51

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 16 novembre 2022

Membres présents :

Président : M. ALPY

Conseil Départemental du Doubs /Jura : M. BILLOT - Mme BRAND - Mme CHOUX - M. DALLAVALLE - Mme GUYEN - M. GUYON - M. KRUCIEN - M. MAIRE DU POSET - M. MATOCQ-GRABOT - M. METHOT - Mme ROGEOZ - M. VIENET

Conseil Régional : Mme RAPENNE

Communautés d'agglomération, urbaines : M. ANDRE - Mme GAGLIOLO - M. GUY - M. MICHAUD - Mme PRESSE - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. ALPY - M. BOUVERET - M. BRAND - M. CUCHEROUSET - M. DANCOURT - M. FAIVRE-PIERRET - M. JOUVIN - M. KURT - M. PETIT

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (pouvoir à M. BILLOT) - M. CHALUMEAUX (pouvoir à Mme ROGEOZ) - Mme HENRI (pouvoir à M. KRUCIEN) - Mme LEROY (pouvoir à M. DALLAVALLE) - M. LIME-VIEILLE (pouvoir à Mme BRAND) - Mme MAILLARD (pouvoir à Mme GUYEN) - M. MOLIN (pouvoir à M. GUYON) - Mme TISSOT-TRULLARD (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) - Mme VOIDEY (pouvoir à M. METHOT)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BARTHELET (pouvoir à M. MICHAUD) - M. BONNEFOND (pouvoir à M. GUY) - M. BOURQUIN (pouvoir à Mme PRESSE) - M. FELT (pouvoir à Mme GAGLIOLO) - M. FROEHLI (pouvoir à Mme SAUMIER) - Mme JARROT (pouvoir à M. PETIT) - Mme LEMOINE (pouvoir à M. FAIVRE-PIERRET) - Mme MABIRE (pouvoir à M. ANDRE) - M. MORENO (pouvoir à M. JOUVIN) - Mme MULOT (pouvoir à M. BRAND)

Communautés de communes : Mme DEPARIS-VINCENT (pouvoir à M. CUCHEROUSET) - M. FRIGO (pouvoir à M. BOUVERET) - Mme RAMBAUD (pouvoir à M. KURT)

OBJET : POINT SUR LE PERIMETRE DE L'EPF

A sa création avec l'arrêté préfectoral du 18 janvier 2007, l'EPF couvrait une population de 303 000 habitants sur 88 communes. Le périmètre d'intervention de l'EPF s'est depuis considérablement élargi.

L'EPF est aujourd'hui constitué de :

- Grand Besançon Métropole (200 685 hbts, 88 communes)
- PMA, (142 732 hbts, 72 communes)
- ECLA, (35 900 hbts, 32 communes)
- CC des Deux Vallées Vertes (16 166 hbts, 54 communes)
- CC Doubs Baumoises (16 436 hbts, 58 communes)
- CC du Plateau de Frasne et du Val de Drueon (6 295 hbts, 10 communes)
- CC des Lacs et Montagnes du Haut-Doubs (16 647 hbts, 32 communes)
- CC Loue Lison (26 018 hbts, 72 communes)
- CC de Montbenoit (8 171 hbts, 16 communes)
- CC du Pays de Maiche (19 054 hbts, 43 communes)
- CC du Pays de Sancey-Belleherbe (5 596 hbts, 27 communes)
- CC du Val de Morteau (21 654 hbts, 8 communes)
- CC Haut Jura Arcade Communauté (9 608 habitants, 4 communes)
- CC de Puisaye-Forterre (34 699 habitants, 57 communes)
- CU Le Creusot Montceau-les-Mines (83 985 habitants, 34 communes)
- CC Altitude 800 (6 838 habitants, 11 communes)
- CC Pays de Lure (19 984 habitants, 24 communes)
- CC des Voies du Sud (15 578 habitants, 22 communes)
- CA de l'Auxerrois (69 811 habitants, 29 communes)
- CC Jura-Nord (11 895 habitants, 32 communes)
- CC La Grandvillière (5 554 habitants, 8 communes)

- CC Haut-Jura Saint-Claude (20 660 habitants, 22 communes)
- CC Avallon, Vézelay, Morvan (19 141 habitants, 48 communes)
- CC La Plaine Dijonnaise (22 462 habitants, 22 communes)
- la Commune d'Auxonne (7 699 habitants)
- CC des Portes du Haut Doubs (27 096 habitants, 47 communes)
- CC du Plateau du Russey (7 013 habitants, 17 communes)
- CC Rahin et Chérimont (11 998 habitants, 9 communes)
- Terre d'Emeraude Communauté (25 567 habitants, 92 communes)
- CC Bazois Loire Morvan (15 633 habitants, 46 communes)
- CC du Clunisois (14 474 habitants, 42 communes)
- Département du Doubs
- Département du Jura
- Département du Territoire de Belfort
- Région Bourgogne Franche-Comté
- CC Amognes Cœur du Nivernais (8 769 habitants, 28 communes) en cours d'adhésion
- CC Brionnais Sud Bourgogne (15 426 habitants, 29 communes) en cours d'adhésion

Après l'adhésion de la CC Amognes Cœur du Nivernais et de la CC Brionnais Sud Bourgogne, la population couverte par l'EPF sera donc de **979 254 habitants**, **1116 communes**, **5 Communautés d'agglomérations** ou urbaines, **27 Communautés de communes** et **1 commune**.

L'EPF poursuit ses contacts avec les communautés de communes avec l'objectif de couvrir l'ensemble du territoire du Doubs et, depuis la modification de ses statuts, les EPCI volontaires des autres départements de la région. Pour rappel, des présentations de l'EPF ont été réalisées auprès des EPCI, collectivités ou partenaires suivants :

- pour le Doubs, CC Canton de Quingey, Dessoubre-Barbèche, du Lamont (Grand Pontarlier), Mont d'Or deux Lacs, Pays de Pont-de-Roide, Plateau du Russey, commune de Morteau, Communauté de communes du Val de Morteau, Mont d'Or Deux Lacs, Pays de Maîche, Altitude 800, Plateau du Russey, Portes du Haut-Doubs, **Grand Pontarlier**
- pour le Jura, ECLA, CC Grandvallière, Pays de Salins les Bains, Station des Rousses, Arbois Vignes Villages, Comté de Grimont, Haut-Jura Arcade, Haut-Jura Saint-Claude, Jura Sud, Portes Haut-Jura, Jura Nord, Grandvallière, Pays des Lacs, Région d'Orgelet, Val d'Amour, Jura Sud, Commune d'Arinthod (Communauté de Communes de la Petite Montagne), Porte du Jura, La CA du Grand Dole, et auprès de la Chambre d'agriculture du Jura, la DDT du Jura, la SOCAD Jura Habitat, le PNR du haut-Jura, **Champagnole Nozeroy Jura**,
- pour la Haute-Saône, CC du Pays de Luxeuil, du Pays de Lure, des Quatre Rivières, Haute-Comté, Rahin et Chérimont, Val de Gray, Monts de GY, Pays de Luxeuil, Conférence des exécutifs de Haute-Saône, CA de Vesoul, CC du Pays de Montbozon Chanois, Val Mamaysien,
- pour le territoire de Belfort, CC la Haute Savoureuse puis CC des Vosges du Sud, Sud territoire, Communes de Danjoutin et Belfort, Conférence des exécutifs du Territoire de Belfort, Commune de Delle, Association des Maires 90, Le Département du Territoire de Belfort
- pour la Saône-et-Loire, la commune de Tournus, lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « centres-bourgs », la Communauté urbaine Le Creusot Montceau-les-Mines, les communautés de communes St Cyr-Mère-Boitier-Entre-Charolais-et-Maconnais, Clunisois, l'Agence d'urbanisme Sud Bourgogne, la CC Mâconnais et Tournugeois, la CC Saint-Cyr-Mère-Boitier-Entre-Charolais-Et-Maconnais, CC Sud-Cote-Chalonnaise, CC du Clunisois, CC Bresse Iouhannaise, CC Le Grand Charolais, **CC Brionnais Sud Bourgogne**
- pour l'Yonne, commune d'Avallon, Communauté d'agglomération de l'Auxerrois, Communauté d'agglomération du Grand Sénonais, Communautés de communes Chablis Villages & Terroirs, Puyssais-Forterre, Yonne Nord, CC Avalon-Vézelay-Morvan ainsi que Yonne Développement et Yonne Equipement et lors de la réunion du club des ComCom (14 EPCI présents) organisée par le Préfet de l'Yonne, CC du jovinien
- pour la Nièvre, le Département, Pays Nivernais-Morvan, CC Loire Vignoble Nohain, CC Sud Nivernais, Bazois-Loire-Morvan, Les Bertranges, Cœur de Loire, **Morvan Sommets Grands Lacs, Amognes Cœur Nivernais**,
- pour la Côte d'Or, la commune d'Auxonne, le pays Seine & Tilles en Bourgogne, la CC de la Plaine Dijonnaise, CCI21, CA Beaune-côté-sud, **Gevrey-Chambertin Nuits Saint Georges, Montbardois**
- le Comité de l'Administration Régionale (CAR) de Franche-Comté, de Bourgogne-Franche-Comté,
- le SGAR de Franche-Comté, de Bourgogne-Franche-Comté, les 8 DDT de BFC, le CRHH,
- les services de la Région Franche-Comté, de Bourgogne-Franche-Comté.
- La Banque des Territoires (CDC),
- L'Agence Economique Régionale de BFC
- Action Logement.

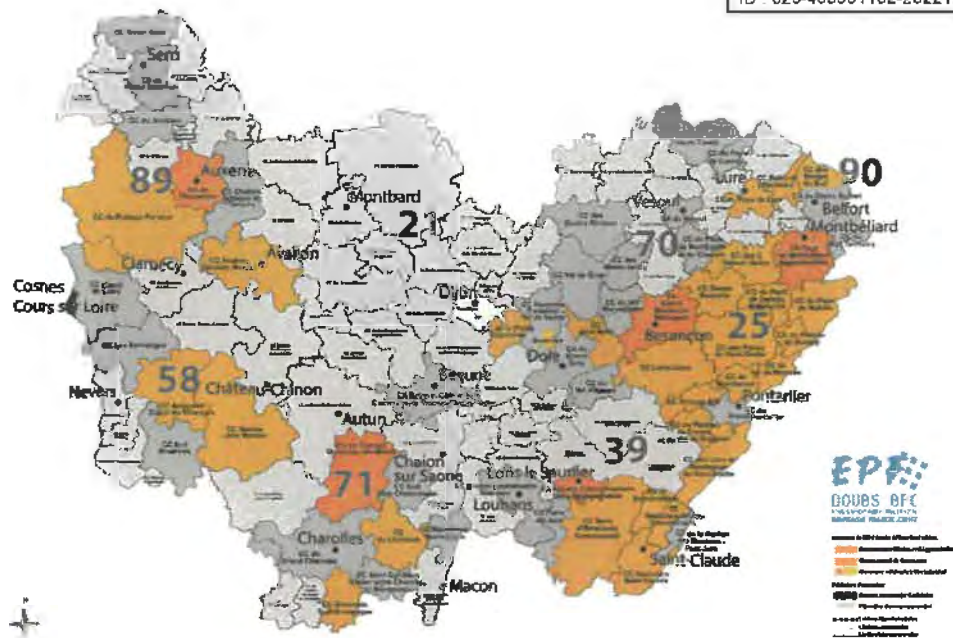
A signaler également, la poursuite des contacts avec l'EPFL de la Côte d'Or dans le cadre de sollicitations sur les départements bourguignons.

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le

ID : 025-493901102-20221207-DEL2022_09_AG-DE



L'ASSEMBLEE GENERALE

après en avoir délibéré

PREND CONNAISSANCE

- du périmètre d'intervention de l'EPF

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY